



**SE AVIATION AIRCRAFT
SERVICE BULLETIN**
CARDANS SYSTEME COMMANDE DE VOIETS
GIMBALS OF FLAPS CONTROL SYSTEM

Référence :
BS 19 G 0048 | R0
18/11/2019 | Page 1 - 9

1. TITRE

Cardan système commande de volets

[Title](#)

Gimbals of flaps control system

2. CLASSEMENT

[Classification](#)

Impératif
Mandatory

Recommandé
Recommended

Optionnel
Optional

3. APPLICABILITE

[Applicability](#)

MCR TYPE – Modèle								
ULC	UL	Pick Up	Club	Sportster	M	Mini Cruiser	4S	R180
<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

4. RAISON

[Reason](#)

Un accident s'est produit sur un MCR ULC.
Il s'agit d'une défaillance d'un cardan de la commande de volets suite à un grippage de ce dernier. SE AVIATION AIRCRAFT préconise des actions préventives afin de pouvoir assurer la navigabilité de la flotte des MCR.
Ces actions préventives qui se trouvent au §6 sont obligatoires.

An incident has occurred on the MCR ULC, involving the gimbals of flaps mechanism. This accident is due to a failure of a seized gimball. , SE AVIATION AIRCRAFT recommends preventive action in order to ensure airworthiness of the MCR aircraft fleet. These preventive measures, found in §6, are mandatory.

Afin d'obtenir des résultats satisfaisants, les procédures spécifiées dans le présent document doivent être appliquées en accord avec les pratiques de maintenance en aéronautique (règles de l'art, AC-43-13) et en accord avec la réglementation en vigueur. SE AVIATION AIRCRAFT n'est pas responsable de la qualité du travail accompli concernant les exigences ci-dessus si le travail est réalisé par une entité autre que SE AVIATION AIRCRAFT.



**SE AVIATION AIRCRAFT
SERVICE BULLETIN**

**CARDANS SYSTEME COMMANDE DE VOILETS
GIMBALS OF FLAPS CONTROL SYSTEM**

Référence :

BS 19 G 0048

R0

18/11/2019

Page 2 - 9

5. DESCRIPTION

Les actions préventives définies ci-dessous ont pour but de :

- Définir une inspection immédiate des cardans du système commande de volets.
- Sensibiliser les opérateurs de MCR au respect des consignes de maintenance préconisées dans le manuel de maintenance.

Description

The preventive measures described below aim to :

- *Define an immediate inspection of the flap control system.*
- *Raise awareness of the MCR operators of the importance of respecting maintenance manual instructions.*

Afin d'obtenir des résultats satisfaisants, les procédures spécifiées dans le présent document doivent être appliquées en accord avec les pratiques de maintenance en aéronautique (règles de l'art, AC-43-13) et en accord avec la réglementation en vigueur. SE AVIATION AIRCRAFT n'est pas responsable de la qualité du travail accompli concernant les exigences ci-dessus si le travail est réalisé par une entité autre que SE AVIATION AIRCRAFT.



SE AVIATION AIRCRAFT SERVICE BULLETIN

CARDANS SYSTEME COMMANDE DE VOILETS
GIMBALS OF FLAPS CONTROL SYSTEM

Référence :

BS 19 G 0048

R0

18/11/2019

Page 3 - 9

6. ACTIONS REQUISES

Les actions listées ci-dessous doivent être appliquées dans les délais impartis (voir §7) :

- A la prochaine visite 50H, ou dans les 3 mois qui suivent l'émission de ce SB (à la première des échéances atteintes) procéder à une inspection des cardans du système commande de volets selon les instructions définies dans le manuel de maintenance dernière révision (ATA 2705b).
- En cas de doute, procéder à l'inspection immédiatement.
- Remplacer l'ensemble ref : OFUAC2302 du TCI OPL2801 (MCR Biplaces) ou ref : QVOAC2M01 du TCI QPL2800 (Pour les MCR4S et MCR pickup) immédiatement si l'inspection révèle un état non satisfaisant.
- Sur les MCR ULC, CLUB, M, avec des numéros de série inférieur à 300, les ensembles Poulie/Cardan/Vis mère, ne sont plus disponibles. Nous préconisons le changement du système de commande de volet complet : TCI OPL2802 Système de commande de volet V2.
- Les cardans démontés pour remplacement doivent être retournés à SE AVIATION AIRCRAFT pour inspection et statistiques en indiquant la date de montage dans l'avion et le nombre de cycle de fonctionnement. (A défaut le nombre d'heure de l'avion)
- Rappel important concernant le respect des consignes de maintenance préconisées par SE AVIATION AIRCRAFT : avant toute opération de maintenance, se procurer la

Required Actions

The actions listed below must be implemented within the indicated time scales (see §7) :

- *At the next 50H inspection, or within 3 months from the date of issuance of this SB, an inspection of gimbals of the flaps control system will be carried out following the instructions defined in the latest revision of the maintenance manual. (ATA2705b)*
- *If in doubt please proceed to the inspection.*
- *Replace immediatly the parts ref : OFUAC2302 of the IPC OPL2801 (MCR 2 seaters) ou ref : QVOAC2M01 of the IPC QPL2800 (For MCR4S and MCR pickup) if the inspection proves unsatisfactory.*
- *On MCR ULC, CLUB, M, with serial number between 1 and 300, the parts are discontinued. We preconize to change to the new flaps control system: IPC 2802 Système de commande de volet V2.*
- *These removed gimbals must be returned to SE AVIATION AIRCRAFT for inspection and statistics.*
- *Important reminder of the importance in respecting the maintenance instructions defined by SE AVIATION AIRCRAFT : before any maintenance intervention, consult the latest revision of the maintenance manual, obtainable on request from contact@se-aviation.fr or on [the link below](#) :*

<http://www.se-aviation.fr/documents-dexploitation>

Afin d'obtenir des résultats satisfaisants, les procédures spécifiées dans le présent document doivent être appliquées en accord avec les pratiques de maintenance en aéronautique (règles de l'art, AC-43-13) et en accord avec la réglementation en vigueur. SE AVIATION AIRCRAFT n'est pas responsable de la qualité du travail accompli concernant les exigences ci-dessus si le travail est réalisé par une entité autre que SE AVIATION AIRCRAFT.



SE AVIATION AIRCRAFT SERVICE BULLETIN

CARDANS SYSTEME COMMANDE DE VOIETS
GIMBALS OF FLAPS CONTROL SYSTEM

Référence :

BS 19 G 0048

R0

18/11/2019

Page 4 - 9

dernière révision du manuel d'entretien sur
disponible sur le lien suivant :

<http://www.se-aviation.fr/documents-dexploitation>

7. DELAIS D'APPLICATION

- Mise à jour du manuel de maintenance : avant le prochain vol (puis à chaque nouvelle opération de maintenance).
- Inspection préventive des cardans du système de commande de volets : à la prochaine 50h ou avant les 3 prochains mois. (première des 2 butées atteinte)

COMPLIANCE TIME

- *Updating the maintenance manual: before the next flight (then at each maintenance intervention).*
- *Preventive inspection of the gimbals of flaps control system : At the next 50H inspection, or within 3 months from the date of issuance of this SB*

8. INSTRUCTIONS

Se référer au §6.

Working Instructions

Please refer to §6

9. MAIN D'OEUVRE

En fonction de la dernière révision du manuel de maintenance : MEXNO0307 et toute révision ultérieure.

Manpower

In accordance with the latest revision of the maintenance manual: MEXNO0307 and all subsequent revisions.

Afin d'obtenir des résultats satisfaisants, les procédures spécifiées dans le présent document doivent être appliquées en accord avec les pratiques de maintenance en aéronautique (règles de l'art, AC-43-13) et en accord avec la réglementation en vigueur. SE AVIATION AIRCRAFT n'est pas responsable de la qualité du travail accompli concernant les exigences ci-dessus si le travail est réalisé par une entité autre que SE AVIATION AIRCRAFT.



**SE AVIATION AIRCRAFT
SERVICE BULLETIN**

**CARDANS SYSTEME COMMANDE DE VOILETS
GIMBALS OF FLAPS CONTROL SYSTEM**

Référence :

BS 19 G 0048

R0

18/11/2019

Page 5 - 9

10. DOCUMENTS DE REFERENCE

En fonction de la dernière révision du manuel de maintenance ref. MEXNO0307 et toute révision ultérieure.

Reference Publications

In accordance with the latest revision of the maintenance manual : MEXNO0307 and all subsequent revisions

11. DOCUMENTS AFFECTES

Se référer à la §10.

Updated Documents

Please refer to §10.

12. LISTE DES PIECES NECESSAIRES

En fonction de la dernière révision du manuel de maintenance : MEXNO0307 et toute révision ultérieure. et des TCI OPL2801 et QPL2800

Parts required

In accordance with the latest revision of the maintenance manual : MEXNO0307 and all subsequent revisions and the IPC OPL2801 and QPL2800

13. LISTE DES PIECES A DEMONTER

En fonction de la dernière révision du manuel de maintenance : MEXNO0307 et toute révision ultérieure et des TCI OPL2801 et QPL2800

Parts to be removed

In accordance with the latest revision of the maintenance manual: MEXNO0307 and all subsequent revisions and the IPC OPL2801 and QPL2800

14. LISTE DES OUTILLAGES SPECIFIQUES NECESSAIRES

En fonction de la dernière révision du manuel de maintenance : MEXNO0307 et toute révision ultérieure.

List Of Specific Tools Required

In accordance with the latest revision of the maintenance manual: MEXNO0307 and all subsequent revisions.

Afin d'obtenir des résultats satisfaisants, les procédures spécifiées dans le présent document doivent être appliquées en accord avec les pratiques de maintenance en aéronautique (règles de l'art, AC-43-13) et en accord avec la réglementation en vigueur. SE AVIATION AIRCRAFT n'est pas responsable de la qualité du travail accompli concernant les exigences ci-dessus si le travail est réalisé par une entité autre que SE AVIATION AIRCRAFT.



**SE AVIATION AIRCRAFT
SERVICE BULLETIN**

**CARDANS SYSTEME COMMANDE DE VOILETS
GIMBALS OF FLAPS CONTROL SYSTEM**

Référence :

BS 19 G 0048

R0

18/11/2019

Page 6 - 9

**15. LISTE DES BANCS DE MESURES OU
DE CONTROLE NECESSAIRES**

**List Of Measurement or Control
Equipment**

En fonction de la dernière révision du manuel de maintenance : MEXNO0307 et toute révision ultérieure.

In accordance with the latest revision of the maintenance manual : MEXNO0307 and all subsequent revisions

16. REMONTEE D'INFORMATIONS

Feedback Information

MERCI DE REMPLIR LES FORMULAIRES
PAGES SUIVANTES

*PLEASE FILL IN THE FORMS ON THE
FOLLOWING PAGES*

Afin d'obtenir des résultats satisfaisants, les procédures spécifiées dans le présent document doivent être appliquées en accord avec les pratiques de maintenance en aéronautique (règles de l'art, AC-43-13) et en accord avec la réglementation en vigueur. SE AVIATION AIRCRAFT n'est pas responsable de la qualité du travail accompli concernant les exigences ci-dessus si le travail est réalisé par une entité autre que SE AVIATION AIRCRAFT.

SE AVIATION AIRCRAFT – Aérodrome de Pontarlier- Route de salins –25300 PONTARLIER – France
Tél : 00 33 (0) 3 81 89 70 84 @ : contact@se-aviation.fr



SE AVIATION AIRCRAFT
SERVICE BULLETIN

CARDANS SYSTEME COMMANDE DE VOILETS
GIMBALS OF FLAPS CONTROL SYSTEM

Référence :

BS 19 G 0048

R0

18/11/2019

Page 7 - 9

Formulaire de Remontée d'Information
Operator Feedback

Veillez compléter le paragraphe qui vous
concerne (A ou B) :

Please complete the appropriate
paragraph (A or B):

A – Le BS **SERA** appliquéOUI / NON

- Si **NON**, merci de vos commentaires
- Si **OUI**, avion concerné (selon l'applicabilité du SB par défaut) et dates prévues (mois/année) de l'application :

A – The SB **WILL BE** applied YES / NO

- If **NO**, please add your comments
- If **YES**, aircraft concerned (in accordance with SB applicability) and planned date of application (month/year) :

B - Le BS **A ETE** appliqué sur l'avion :

Commentaires de l'opérateur :

B – The SB **HAS BEEN** applied to the aircraft :

Operator's comments :

Société / Company :

Nom / Name / Fonction / Position :

Signature :

Date :

Veillez renvoyer ce formulaire complété à :

Please send the completed form to :

SE AVIATION AIRCRAFT
Aérodrome de Pontarlier-Route de Salins
25300 PONTARLIER
Tél : 00 33 (0)3 80 35 60 62
@ : contact@se-aviation.fr

Afin d'obtenir des résultats satisfaisants, les procédures spécifiées dans le présent document doivent être appliquées en accord avec les pratiques de maintenance en aéronautique (règles de l'art, AC-43-13) et en accord avec la réglementation en vigueur. SE AVIATION AIRCRAFT n'est pas responsable de la qualité du travail accompli concernant les exigences ci-dessus si le travail est réalisé par une entité autre que SE AVIATION AIRCRAFT.



**SE AVIATION AIRCRAFT
SERVICE BULLETIN**
CARDANS SYSTEME COMMANDE DE VOILETS
GIMBALS OF FLAPS CONTROL SYSTEM

Référence :

BS 19 G 0048

R0

18/11/2019

Page 8 - 9

Formulaire d'information Qualité
Quality Management Feedback

Utiliser ce formulaire pour nous dire ce qui est votre perception de la qualité de ce Bulletin de Service. Les données que vous nous fournirez seront utilisées pour analyser des points problématiques et pour entreprendre des actions correctives afin d'améliorer la qualité de nos Bulletins de Service.

Nous vous remercions du temps que vous avez consacré pour compléter ce formulaire.

Please use this form to give us your opinion of the quality of this Service Bulletin. The information you provide will be used to analyse problem areas and take corrective actions to improve the quality of our Service Bulletins.

We appreciate the time you spent in completing this form.

Merci d'évaluer sur une échelle de 1 à 4,

4 étant le point le plus élevé

Please mark on a scale from 1 to 4,

4 being the highest score.

Estimation de la qualité de ce SB
Overall quality of this SB

4 3 2 1

Estimation de la qualité des instructions d'application
Quality of working instructions provided

4 3 2 1

Estimation de la qualité des illustrations
Quality of the illustrations

4 3 2 1

Ce SB est-il facile à comprendre ?
Is this SB easy to understand ?

**OUI / NON
YES / NO**

Afin d'obtenir des résultats satisfaisants, les procédures spécifiées dans le présent document doivent être appliquées en accord avec les pratiques de maintenance en aéronautique (règles de l'art, AC-43-13) et en accord avec la réglementation en vigueur. SE AVIATION AIRCRAFT n'est pas responsable de la qualité du travail accompli concernant les exigences ci-dessus si le travail est réalisé par une entité autre que SE AVIATION AIRCRAFT.



**SE AVIATION AIRCRAFT
SERVICE BULLETIN**

**CARDANS SYSTEME COMMANDE DE VOILETS
GIMBALS OF FLAPS CONTROL SYSTEM**

Référence :

BS 19 G 0048

R0

18/11/2019

Page 9 - 9

Si vous avez eu des difficultés pour appliquer ce SB, merci de citer ci-dessous le domaine et donnez une brève description du problème.

If you have experienced difficulties in applying this SB, please indicate below in which area and provide a brief description of the problem.

Planification / *Planning*

Matériel / *Material*

Instructions / *Instructions*

X effectivité / *effectiveness*

X contenu du kit / *kit contents*

X préparation / *preparation*

X objet / *subject*

X liste des matériels / *list of materials*

X inspection / *inspection*

X main d'œuvre / *manpower*

X aspect électrique / *electrical aspect*

X essai / *test*

X références / *references*

X aspect mécanique / *mechanical aspect*

X plan / *drawings*

X publication / *publication*

X illustrations / *illustrations*

Commentaires / *comments* :

.....
.....
.....

Opérateur / *operator* :

Date :

Nom / *Name* / Fonction / *Position*:

Veillez renvoyer ce formulaire complété à : Please send the completed form to :

**SE AVIATION AIRCRAFT
Aérodrome de Pontarlier- Route de salins
25300 PONTARLIER
Tél : 00 33 (0) 3 81 89 70 84
@ : contact@se-aviation.fr**

Afin d'obtenir des résultats satisfaisants, les procédures spécifiées dans le présent document doivent être appliquées en accord avec les pratiques de maintenance en aéronautique (règles de l'art, AC-43-13) et en accord avec la réglementation en vigueur. SE AVIATION AIRCRAFT n'est pas responsable de la qualité du travail accompli concernant les exigences ci-dessus si le travail est réalisé par une entité autre que SE AVIATION AIRCRAFT.

SE AVIATION AIRCRAFT – Aérodrome de Pontarlier- Route de salins –25300 PONTARLIER – France
Tél : 00 33 (0) 3 81 89 70 84 @ : contact@se-aviation.fr